

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024 ●

Membres en exercice	23
Membres présents	15
Membres ayant donné pouvoir	4
Membres ayant délibéré	19
Date de la convocation	2/12/2024
Date d’affichage de la convocation	2/12/2024

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL et Mme Nicole BOES

POUVOIRS : M. Jean-Pierre CHARDONNET en faveur de M. Guy PELLADEAUD, M. Franck LOPEZ en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Bernard PICHON en faveur de Mme Murielle BEAL et M. François POHU en faveur de M. Jean-Paul FORT

ABSENTS : M. Jean COITEUX, M. Hervé JAMBARD, Mme Marguerite D’ARGENT et M. Jean-Michel JEANNET

Mme Nina BASTIER est désignée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BP 2024 DE L’ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2024 de l’Assainissement,
Vu le projet de réhabilitation de la Rue Jean Jaurès,
Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

Monsieur FORT, rapporteur pour Monsieur le maire, expose :

Dans un souci de cohérence du projet et de rationalisation des couts la totalité des réseaux (assainissement et eau potable) vont être réhabilités, la réfection de la voirie et les aménagements paysagers se fera en suivant.

Au vu des contraintes techniques il convient de réajuster les crédits initialement prévus au budget.

La présente décision modificative se présente de la manière suivante :

Investissement :Dépenses :

-compte 2315 « Travaux » opération « Hors programme » + 67 000 € réajustement de crédits pour les travaux rue Jean Jaurès,
-compte 2313 « Constructions » opération « Station épuration » - 29 000 € reprise de crédits,
-compte 2315 « Travaux » opération « Refoulement Pontreau » - 5 000 € reprise de crédits.

Soit un total de dépenses nouvelles de 33 000 €

Recettes :

-compte 1641 « Emprunts » : + 33 000 € emprunt d'équilibre dans l'attente des notifications de subventions pour le programme de réhabilitation des réseaux.

Soit un total de recettes nouvelles de 33 000 €.

La section d'investissement reste donc équilibrée à hauteur de 1 491 257 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2024 de l'Assainissement :

Compte	Op	Libellé opération	Libellé compte	Dépenses	Recettes
2315	32	Hors Programme	Installations, matériel et outillage	67 000	0
2313	49	Station d'épuration	Constructions	-29 000	0
2315	59	Refoulement Pontreau	Installations, matériel et outillage	-5 000	0
1641			Emprunts en euros		33 000
Total Investissement DM 2				33 000	33 000
Total BP Investissement après DM 2				1 491 257	1 491 257

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public

Publiée le : **17 DEC. 2024**

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

